



**Stéphane PEU**

Député 2<sup>e</sup> circonscription  
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence  
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri  
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également  
lieu à Pierrefitte-sur-Seine  
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanepeu.fr](mailto:contact@stephanepeu.fr)

**Retrouvez-moi sur**

 Stéphane Peu

 StephaneIpeu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 [stephanepeu.fr](http://stephanepeu.fr)



**Farid AID**

Député suppléant  
[farid.aid.2014@gmail.com](mailto:farid.aid.2014@gmail.com)

## « Numerus clausus pour la profession d'orthophoniste »

Monsieur le député Stéphane PEU interroge le ministre de la Santé et de la Prévention sur le numerus clausus de la certification capacitaire orthophonique. L'inscription à la certification capacitaire orthophonique (CCO) se fait sur Parcoursup à l'instar d'autres formations.

Un décret ministériel conjoint au ministère de la Santé et de la Prévention et du ministère de l'Enseignement Supérieur et de de la Recherche établit chaque année le nombre de places disponibles pour les élèves de Terminale voulant préparer ce certificat. Ainsi, le nombre décrété pour l'année 2022-2023 était de 973 places sur toute la France, soit un taux moyen d'admission de 3,24%. Ce numéus clausus est donc régulièrement dénoncé par les étudiants et les professionnels.

En effet, depuis plusieurs années, une pénurie d'orthophonistes sévit fortement sur tout le territoire. Une situation qui engendre des délais d'attente déraisonnables pour obtenir un rendez-vous. Dans certains départements ces délais atteignent même plus d'une année. La Fédération Nationale des Orthophonistes estime qu'il y a 38 orthophonistes pour 100.000 habitants en France avec des disparités selon les régions et départements. La Seine-Saint-Denis, département de Monsieur le député, est, comme souvent, l'un des départements les plus déficitaires. Monsieur



**Stéphane PEU**

Député 2<sup>e</sup> circonscription  
de la Seine-Saint-Denis

**Permanence  
parlementaire**

121 rue Gabriel Péri  
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également  
lieu à Pierrefitte-sur-Seine  
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanepeu.fr](mailto:contact@stephanepeu.fr)

**Retrouvez-moi sur**

 Stéphane Peu

 StephaneIpeu

 Stéphane Peu

 stephanepeu

 [stephanepeu.fr](http://stephanepeu.fr)



**Farid AID**

Député suppléant

[farid.aid.2014@gmail.com](mailto:farid.aid.2014@gmail.com)

le député est donc de ce fait régulièrement sollicité par des habitants de sa circonscription qui peinent grandement à trouver un professionnel et les plongent dans des difficultés importantes : désocialisation, échec scolaire, ...

D'après les spécialistes, les trois premières années d'un enfant sont les plus importantes concernant l'orthophonie et si rien n'est fait ou pas dans les temps, cela peut engendrer des conséquences graves sur le développement de l'enfant. Les problèmes liés à l'orthophonie sont divers et peuvent toucher les enfants comme les adultes. Les orthophonistes préviennent, évaluent et traitent des difficultés ou troubles du langage oral et écrit et de la communication, ainsi que des autres activités cognitives. La pénurie d'orthophonistes est de ce fait un réel problème de santé publique.

Monsieur le député souhaite donc connaître l'avis de Monsieur le ministre de la Santé et la Prévention sur la suppression du numerus clausus de la certification capacitaire orthophonique, ou sur le cas échéant sur son relèvement notable, afin de pallier le cruel manque de cette profession sur le territoire national.